

*SESSION ORDINAIRE DU COMITE SYNDICAL DU  
S.I.V.U. FAVEROLLES - LES PINTHIÈRES*

Séance du mardi 14 juin 2016

Convocation du 09 juin 2016

Le mardi 14 juin 2016, Le comité syndical légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Faverolles en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Calmus Philippe,

Etaient présents :

Titulaires : Mmes DAINNAIN et POUILLY, MM. CALMUS, GOUDIN, MAUNY

Procurations : Mr SEMETEYS à Mr CALMUS et Mr GASNIER à Mme POUILLY

### **I) Approbation du Dernier Compte-Rendu**

Aucune remarque sur le Compte-rendu, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

### **II) Election du Secrétaire de Séance**

Mme Dainnain est nommée secrétaire de séance.

### **III) Point financier**

Mr le Président remet un tableau à chaque membre sur les dépenses et recettes sur les mois de juin à aout de l'année en cours.

### **IV) point sur le personnel**

❖ Prime de mi- année :

Mr le Président demande l'accord aux membres du Conseil Syndical d'attribuer une prime de mi- année au personnel. Il sera versé l'IAT selon les caractères d'attribution voté lors d'un précédent Conseil Syndical.

**Vote à l'unanimité des présents.**

❖ Melle Hérouin Emilie :

Mr le Président informe l'ensemble du Conseil Syndical de la fin de contrat de Melle Herouin fin septembre. Celle-ci assure le service de surveillance au restaurant scolaire, ainsi que le ménage de l'école.

Mr le Président propose deux solutions :

- ✓ Soit un contrat aidé (CAE) des candidatures sont à étudier
- ✓ Soit un contrat par l'association GRACE

❖ Mme Lemaire Claudine:

Mr le Président informe le Conseil Syndical que Mme Lemaire doit subir une intervention chirurgicale, impossible de savoir sur quelle période elle va être arrêtée.

Il faut prévoir son remplacement. Mr le Président, Mme Pouilly et Mme Dainnain recevront 3 jeunes ce vendredi.

Mme Lemaire passe à l'ancienneté au Grade d'Adjoint Technique Principal de 2<sup>ème</sup> Classe le 01 janvier 2016. Il faut prendre deux délibérations :

- Pour la fixation des taux d'avancement de grade (la CAP du 19 mai 2016 a donné un avis favorable au projet de délibération)
- Pour la création de poste suite à avancement de grade

**Vote à l'unanimité des présents.**

### **V) Point sur le fonctionnement du SIVU**

⇒ Encadrement temps méridien :

Suite à une réunion avec la CC4V concernant le pôle enfance, Mme Pouilly fait part aux membres du Conseil Syndical d'une proposition pour la surveillance du midi au restaurant scolaire.

Mr Mallet propose qu'un agent d'animation de la CC4V encadre et surveille les enfants lors du temps méridien, ils se verront proposer des activités encadrées par du personnel diplômé. En effet le constat est, que les enfants sont de plus en plus difficiles à canaliser.

Reste à réfléchir à cette proposition.

⇒ Amélioration au fonctionnement du SIVU :

Mr le Président remonte des interrogations venant du personnel et des enseignantes. Tous souhaiteraient avoir un interlocuteur à l'écoute, disponible et réactif.

Après discussion, le Conseil Syndical entend ces réactions, et propose d'y réfléchir activement, en prenant compte des dispositions professionnelles de chacun.

## VI) restaurant scolaire

⇒ Mme Pouilly informe les membres du Conseil Syndical que Mr Parent (consultant Hygiène et Sécurité) est passé au restaurant scolaire pour faire le point sur la nouvelle organisation : rien à signaler, Mme Hentschel est un bon élément.

Quelques changements sont à prévoir pour la rentrée prochaine, notamment sur la quantité des repas, un ajustement est à prévoir pour les maternelles.

Concernant les régimes alimentaires, seuls les enfants ayant la reconnaissance d'un Projet d'Accueil Individualisé seront pris en compte.

Aucun retour négatif suite au changement de préparation des repas n'est à signaler.

⇒ Tarifs 2016/2017

Les membres du Conseil Syndical proposent de voter les tarifs pour la rentrée prochaine :

	Repas occasionnel membres du SIVU	Repas occasionnel non membres du SIVU	Forfait mensuel membres du SIVU	Forfait mensuel non membres du SIVU
Année 2015/2016	<b>4.00 Euros</b>	<b>6.00 Euros</b>	<b>48.50 Euros</b>	<b>55.00 Euros</b>
Année 2016/2017	<b>4.00 Euros</b>	<b>6.00 Euros</b>	<b>49.00 Euros</b>	<b>55.00 Euros</b>

**Vote à l'unanimité des tarifs 2016/2017**

## VII) Points divers

⇒ Drogations : Mr le Président informe les membres du Conseil Syndical que le SIRP de Chaudon accepte la demande de dérogation, pour deux enfants de Bréchamps. Mais refuse le paiement des frais de fonctionnement. Suite à cette décision, Monsieur le Maire de Bréchamps, doit rencontrer le Président du SIRP afin de trouver une solution.

⇒ Rentrée 2016/2017 : A ce jour 15 nouvelles inscriptions ont été enregistrées. Ce qui devrait équilibrer l'effectif suite au départ au collège des CM2.

⇒ Impayés restaurant scolaire : Mr le Président informe les membres du Conseil Syndical qu'une famille est en grande difficulté de paiement pour la restauration scolaire (1 737.50 Euros). Courrier simple et lettre recommandée, n'ont pas fait réagir la famille. La Trésorerie de Maintenon engage les services d'un huissier.

⇒ Jeux espace maternelle : Mme Pouilly informe le Conseil Syndical que la cour coté Centre de Loisirs sera fermée par une barrière, condition nécessaire pour que la CC4V puisse y installer des jeux subventionner à 50 % par la CAF. Les maternelles y auront toujours accès bien entendu. Le Conseil ne met pas d'objection.

⇒ Diagnostic des aires de jeux de l'école : le contrôle périodique des jeux de l'école, a eu lieu. Celui-ci a révélé le bon état général des installations, il faut toutefois procéder au resserrage des fixations des buts de foot.

⇒ Fournitures scolaires : suite à l'inspection d'une enseignante de maternelle, une demande a été reçue pour des meubles de rangements et diverses fournitures. La commande sera réalisé pour la rentrée.

Plus de question, fin de séance à 22H20